

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NUMÉRIQUE

Des permanences dans les mairies déléguées pour aider aux démarches en ligne

A partir du 5 août, la Ville propose des permanences de médiation numérique dans les mairies déléguées pour accompagner les usagers dans leurs démarches en ligne. Ces rendez-vous sont à destination des personnes rencontrant des difficultés avec les outils numériques. Ils débuteront à la Mairie de Cran-Gevrier et seront étendus aux autres accueils de proximité à partir de la rentrée.

Réduire les inégalités face aux outils numériques

Selon une enquête de 2019, 18 600 personnes sur la Ville d'Annecy ont des difficultés pour réaliser leurs démarches administratives en ligne. Face à ce constat, la Ville met en place des permanences animées par un médiateur spécialisé dans le numérique. L'accompagnement portera sur de nombreuses formalités : Portail famille, CAF, Préfecture, Impôts...

« *Personne ne doit être laissé au bord de la route, précise Aurélien Modurier, maire-adjoint en charge de la Transition numérique et de la Ville intelligente. Numérique ne doit pas rimer avec déshumanisation, tout au contraire. L'accueil et l'accompagnement doivent être au centre de la relation avec les citoyens. C'est pourquoi nous proposons ce nouveau service de proximité. Le but est de lutter contre la fracture numérique qui touche encore beaucoup de personnes, même à Annecy. C'est un enjeu social évident.* »

Les rendez-vous

Le médiateur numérique de la Ville tiendra des permanences une fois par semaine dans chaque commune déléguée. Vous pouvez prendre rendez-vous en vous rendant directement dans vos accueils de proximité ou par téléphone

- Annecy : 9 boulevard Decouz, le lundi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30, tél. 04 50 33 88 88
- Annecy-le-Vieux : place Gabriel-Fauré, le mardi de 8h30 à 12h, tél. 04 50 23 86 00
- Cran-Gevrier : 46 avenue de la République, le jeudi de 14h à 18h30, tél. 04 50 88 67 00
- Meythet : rue de l'Hôtel-de-Ville, horaire des créneaux à venir, tél. 04 50 22 78 80
- Pringy : Place Georges-Boileau, le jeudi de 8h30 à 12h, tél. 04 50 27 29 12
- Seynod : 1 place de l'Hôtel-de-Ville, le mercredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h, tél. 04 50 33 45 00

Mairie d'Annecy

Direction Communication - Contact presse

Tél. 04 50 33 88 21

Mel presse@annecy.fr

<http://www.annecy.fr/> www.facebook.com/VilleAnnecy/ www.instagram.com/villeannecy/